

## TEMPS FORT

# En colère



« Je suis veuve. Avec le prélèvement de la CSG et la perte d'une demi-part, ma pension, qui est de 1 500 euros, a baissé de 193 euros par mois. Je manifeste ma colère aujourd'hui. On nous dit que c'est la loi. Mais mesurent-ils les conséquences pour nous autres petits retraités ? »